



**ARRÊTÉ DEP-2024-101 PORTANT NOMINATION DU JURY DU BACCALAURÉAT  
PROFESSIONNEL MENUISERIE ALUMINIUM VERRE**

**Le Directeur du Service interacadémique des examens et concours :**

**Vu** les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

**Vu** l'arrêté du 23 juin 2014 portant création du baccalauréat professionnel menuiserie aluminium verre ;

**Vu** l'arrêté rectoral conjoint DEP-2024-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

**- ARRÊTE -**

**Article 1 :** Le jury d'admission du baccalauréat professionnel menuiserie aluminium verre pour la session 2024 dans les académies de Créteil, Paris, et Versailles, est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Olivier PROVOT, enseignant-chercheur

Président adjoint :

Monsieur Sylvain GRENAILLE, enseignant

Enseignants :

Monsieur Ghassen BEN CHEIKH  
Monsieur Eric EVRARD

Monsieur Tommy AUDRY  
Monsieur Farid CREMONT-SAMER

Professionnels :

Monsieur Loïc DUJOUR

Monsieur Florian BARBE

**Article 2 :** La Secrétaire générale du Service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 04 juillet 2024.



Frédéric MULLER